

Surface : 2608

Altitude : 74 - 253 m

Entité paysagère :

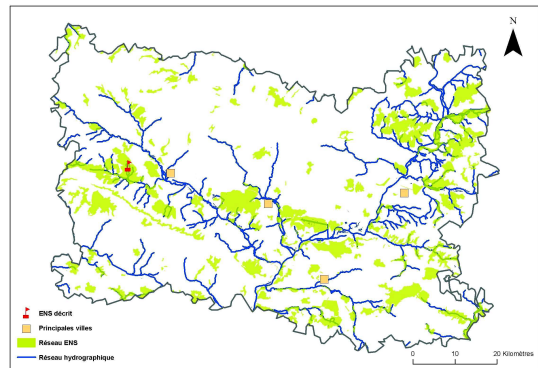
BOUTONNIERE DU BRAY, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s):

AUNEUIL, HERCHIES, LE COUDRAY-SAINT-GERMER, SONGEONS.

Commune(s) concernée(s) :

GLATIGNY, HODENC-EN-BRAY, LACHAPELLE-AUX-POTS, LHERAULE, ONS-EN-BRAY, PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS, SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE, SAINT-PAUL, SAVIGNIES.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200372, ZNIEFF I n° 22000507 0, ZNIEFF II n° 220420016.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

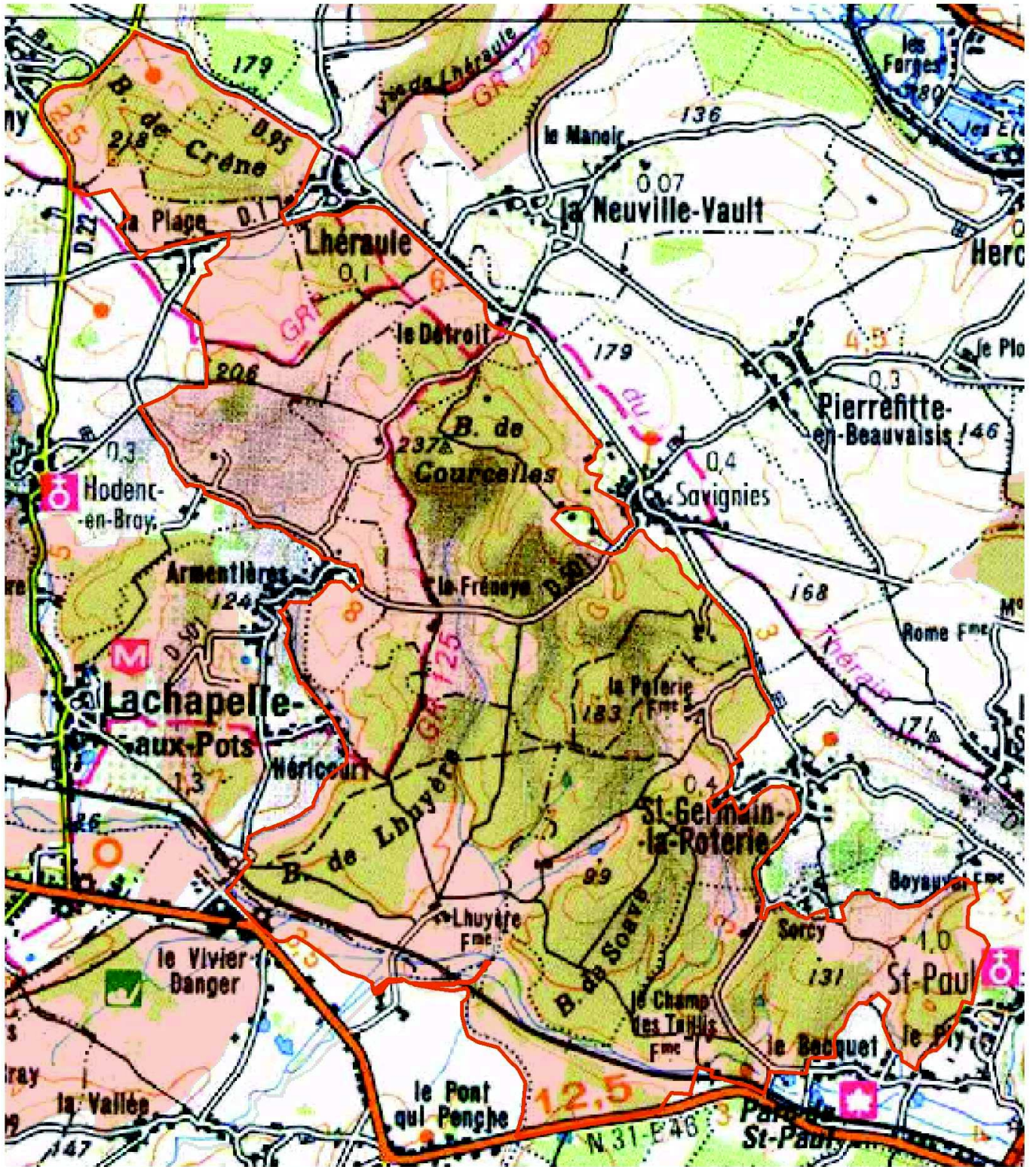
Vocation proposée

- Préserver une agriculture extensive
- Préserver le maillage bocager
- Valoriser le patrimoine naturel auprès du public
- Sensibiliser le public à la qualité paysagère du site et à la vocation des ENS




Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Situé à l'ouest du département non loin de Beauvais, il s'agit d'un vaste ensemble marqué par le bocage. Les boisements couvrent près de 2500 hectares. Le secteur est vallonné et présente une diversité de milieux importante. Parmi les milieux hautement patrimoniaux présents sur le site, citons les landes sèches et humides et une multitude de milieux boisés marqués par l'humidité et l'acidité qui caractérisent le site.



 Délimitation de l'ENS

0 270 540 m




Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les landes humides à Bruyère à quatre angles et à Ajonc nain (alliance de l'Ulicion minoris, association de l'Ulici minoris-Ericetum tetralicis) ; les prairies oligotrophes sèches (Nardo-Galion) ; les boisements acides en futaies (Quercion robori-petraeae, dont le Quercio-Betuletum pubescentis molinietosum) ; les mares et les aulnaies tourbeuses acides (Alno-Ulmion, dont le Blechno-Alnetum et le Carici elongatae-Alnetum) ; Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion) ; Hêtraies du Asperulo-Fagetum ; Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur ; Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion ; Landes sèches européennes ; Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* ; Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin.

Espèces végétales remarquables

La Bruyère à quatre angles (Erica tetralix), le Gaillet de Harz (Galium saxatile), l'Ajonc nain (Ulex minor), le Nard raide (Nardus stricta), la Laïche blanchâtre (Carex canescens), l'Osmonde royale (Osmunda regalis), la Véronique en écus (Veronica scutellata), le rare Polygale à feuilles de Serpolet (Polygala serpyllifolia), la Laïche allongée (Carex elongata), l'exceptionnel Myosotis douteux (Myosotis discolor subsp. dubia).

Espèces animales remarquables

>> Oiseaux : le Pic noir (Dryocopus martius) ; le Martin-pêcheur (Alcedo atthis), sur l'Avelon ; la Bondrée apivore (Pernis apivorus) ;
>> Amphibiens, Reptiles : la Grenouille agile (Rana dalmatina), le Triton crêté (Triturus cristatus) ; la Rainette verte (Hyla arborea) ; le Triton alpestre (Triturus alpestris)
>> Invertébrés : le Criquet ensanglanté (Stetophima grossa), le Caloptéryx vierge (Calopteryx virgo), le Cordulegastre annelé (Cordulegaster boltonii) ; l'Ecaïlle chinée (Callimorpha quadripunctaria)*

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Le site est agencé en mosaïque. Les emprises susceptibles de rompre les connexions sont minimales et les milieux sont bien connectés entre eux. Les zones où l'agriculture intensive a supplanté l'exploitation extensive créent quelques ruptures.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est inséré dans un contexte similaire, mais plus marqué par l'exploitation intensive.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. Les boisements sont bien conservés et les différences de gestion sylvicole diversifient le massif. La trame bocagère, encore visible est toutefois dégradée par endroits sous l'effet du remembrement, de l'arasement des haies et du passage à l'intensif parfois. Le maintien d'une majorité de zones en pâturage doux (souvent équin) planté de haies de toutes natures est favorable au maintien de la biodiversité.

DESCRIPTION PAYSAGERE

Le massif boisé est orienté NO-SE et s'étend sur les hauteurs. Sous les boisements, on retrouve un bocage dans un état de conservation remarquable avec des grandes cellules pâturées avec arbres isolés, en bouquets ou en haie. Les axes routiers sont quant à eux accompagnés de haies basses taillées sévèrement (épineux). Les chemins avec bordures enherbées sont également emblématiques. On notera également la qualité architecturale des villages intra site (fermes en torchis et colombages, brique...). Elles sont pour la plupart restaurées. Les massifs boisés sont des feuillus (châtaigniers, chênes...). La trame est ancienne et en bon état de conservation. Les routes serpentent sur les coteaux, les talus forestiers sont assez agréables (mousses, tapis de feuilles, accentuation de la voûte végétale). Il n'a pas été observé de conifères (quelques peupleraies mais anecdotique). Le relief est très ondulé, disséqué, modelé. Avec les écrans végétaux, il participe à moduler les vues offrant soit des promontoires soit au contraire des creux à la profondeur de champ limitée. Les vues intra site sont donc extrêmement diversifiées : 1. Elles mettent tout d'abord en scènes chacune des entités (pâturages/forêt) et les confrontent également (vues sur les pâturages par transparence depuis les boisements, trame boisée en arrière plan omniprésente puisque sur les hauteurs). 2. Le champ visuel est très variable allant du champ complètement dégagé aux vues intra couvert forestier en passant par les effets de transparence des boisements aérés et des haies haute-tige. Le réseau routier est développé, les axes de vue sont nombreux. Pour finir, ce site est remarquable par son état de conservation, sa diversité paysagère et enfin ses éléments de patrimoine.

DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par nombreux chemins praticables. Un itinéraire de randonnée VTT est balisé ainsi qu'un GR



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Loisirs (chasse, pêche), Agriculture (parfois maïsiculture, beaucoup de pâturages)

Principales activités aux alentours

Agriculture

Fréquentation

Elle est forte du fait de l'encadrement du site par de nombreux villages et la présence de nombreuses fermes au sein du périmètre. Une valorisation du site par le biais de sentiers de randonnée est aisément faisable, en prenant soin d'éviter les secteurs sensibles pour les amphibiens.

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Intensification de certains secteurs, perte de la structure bocagère sont les principales dégradations observées. Les boisements semblent épargnés par les dégradations.

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- PDPG : Restauration de la libre circulation et du recrutement en restaurant et créant des frayères et en ouvrant les vannages existants. Lutte contre le colmatage minéral et organique des fonds par 1- diminution de l'érosion organique des sols agricoles et du ruissellement ; 2- diminution de la pollution urbaine diffuse
- Convention avec les éleveurs et agriculteurs
- Localisation des corridors et des habitats des amphibiens et des odonates

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 202

Altitude : 72 - 80 m

Entité paysagère :

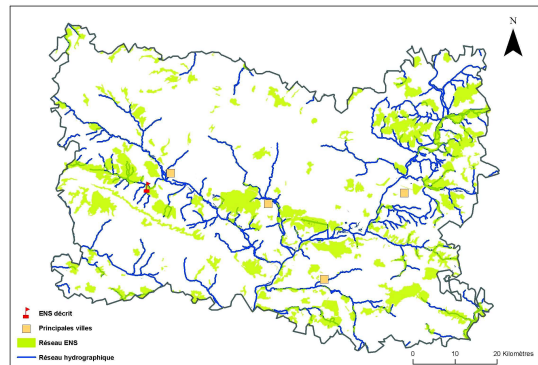
BOUTONNIERE DU BRAY.

Canton(s) concerné(s):

ALLONNE, AUNEUIL.

Commune(s) concernée(s) :

AUX MARAIS, GOINCOURT, RAINVILLERS, SAINT-PAUL.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220013777, ZNIEFF II n° 220013786.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

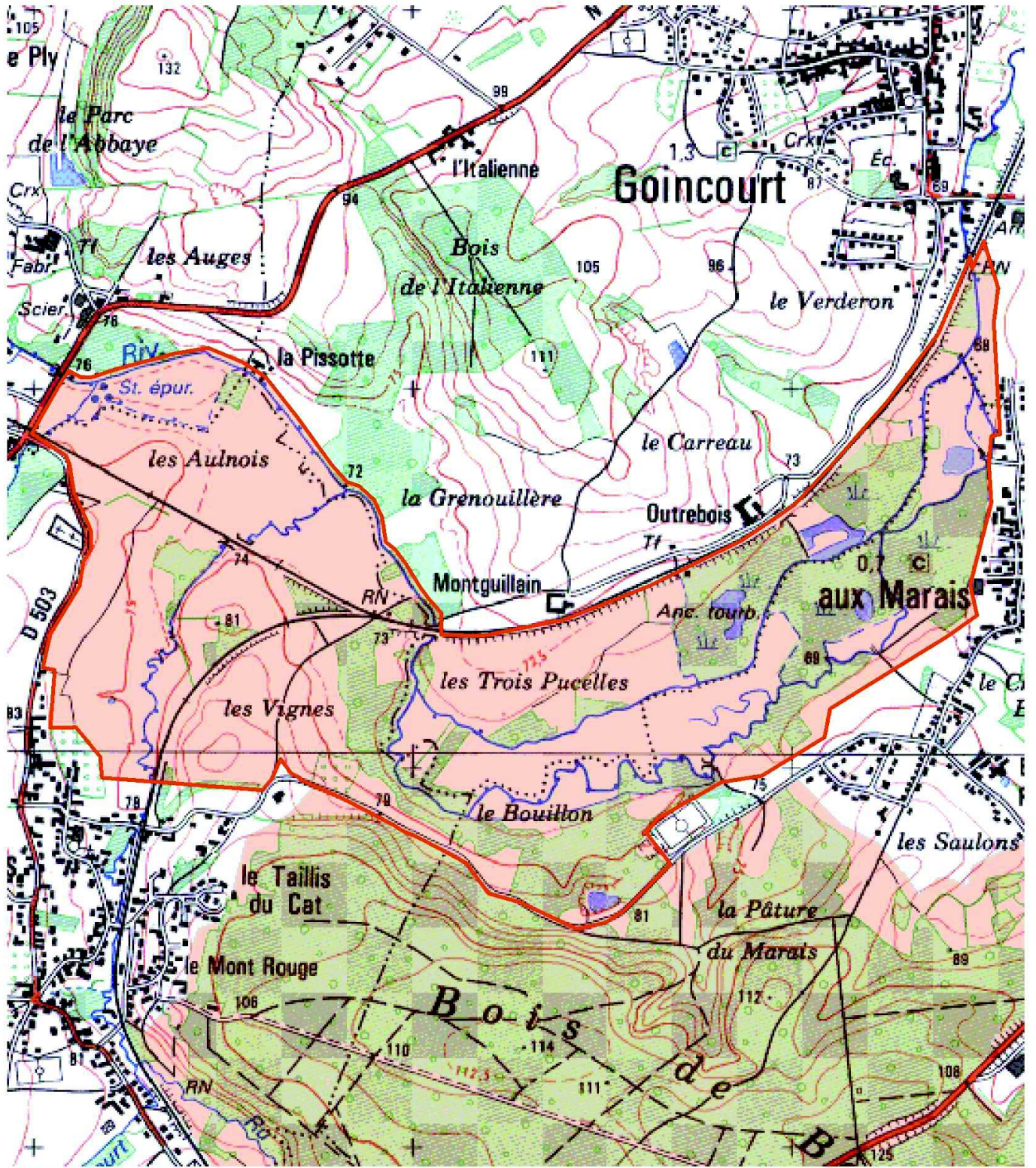
Vocation proposée

- Valoriser le patrimoine naturel auprès du public (liaison douce)
- Développer une gestion extensive des zones agricoles.



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

La vallée est très peu encaissée et se structure en milieux humides façonnés par le pâturage bovin et le maintien de l'agriculture extensive. De nombreuses prairies humides occupent le lit majeur de l'Avelon ainsi que des boisements frais à humides.



 Délimitation de l'ENS

0 160 320 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les mares et les aulnaies tourbeuses basiclines (Thelypterido-Alnetum), les prairies de fauche inondables (Bromion racemosi)

Espèces végétales remarquables

La Véronique en écus (Veronica scutellata*) ; la Stellaire des marais (Stellaria palustris*), la Scorzonère humble (Scorzonera humilis), la Benoîte des ruisseaux (Geum rivale), la Laïche vésiculeuse (Carex vesicaria), l'Oenanthe à feuilles de Silaus (Oenanthe silaifolia), l'Oenanthe fistuleuse (Oenanthe fistulosa), le Sénéçon aquatique (Senecio aquaticus), la Saxifrage granulée (Saxifraga granulata), la Thélyptéride des marais (Thelypteris palustris)

Espèces animales remarquables

Le Martin-pêcheur (Alcedo atthis), inscrit en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, le Râle d'eau (Rallus aquaticus) ; l'Alyte accoucheur (Alytes obstetricans) ; le Caloptéryx vierge (Calopteryx virgo), assez rare en Picardie ; l'Agriion à longs cercoïdes (Cercion lindenii) ; l'Agriion mignon (Coenagrion scitulum) ; le Damier de la Sanguisorbe (Brenthis ino), très rare en Picardie

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Les milieux humides sont bien connectés entre eux ainsi que les boisements.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est longé par de nombreuses routes départementales et nationales d'emprise importante qui déconnectent le fond de vallée des zones plus abruptes. La présence de lotissements et d'équipements publics de sport renforce cette perte de connectivité.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. Les zones agricoles sont dégradées parfois par surpâturage, parfois par abandon. L'enclavement important du site, et les nombreuses plantations (peupleraies, résineux) viennent perturber encore plus le milieu. Il existe toutefois de belles prairies humides encore fonctionnelles et vastes, peu accessibles. Quelques friches prairiales se développent sur les contours du site et notamment du ruisseau par abandon pastoral. Les plans d'eau sont hétérogènes dans leur état de conservation mais globalement cernés par des boisements embroussaillés et anoxiques par excès de végétalisation. Les boisements humides souffrent d'un défaut de gestion et le taux d'abandon au sol est très important.

DESCRIPTION PAYSAGERE

Ce site est relativement caractéristique avec ses prés humides pâturés encerclés par des boisements de zones humides. Le patrimoine végétal affiche un moyen état de conservation (arbres isolés, quelques têtards, quelques haies bocagères avec haut jet...). Ce site demeure relativement à l'écart des zones bâties (très peu d'accès, pas de routes intra site). Il est également difficile d'accès, ce qui se traduit par la multiplication des parcelles non gérées.

Au nord, les deux fermes sont délabrées. Les décharges et les bâtiments en ruines constituent des points noirs paysagers. L'ancienne tourbière est privée. Les plantations de conifères sont également inadaptées puisqu'il ne s'agit pas de motifs végétaux typiques des fonds de vallée humides. La voie ferrée désaffectée est une curiosité/éléments de patrimoine mais elle n'est pas valorisée (liaison douce). L'environnement immédiat est donc assez dégradé. Ceci est essentiellement dû à l'effet de la pression urbaine de Beauvais (démultiplication des lotissements entraînant un flou urbain et altérant la silhouette traditionnelle des villages).

On relève très peu de vues sur le site excepté depuis ses abords immédiats. Intra-site, une ceinture boisée empêche toute échappée visuelle.



DESCRIPTION SOCIALE

Difficilement accessible ; peu de sentiers praticables et/ou ouverts ; nombreux secteurs clôturés.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture, foresterie, loisirs

Principales activités aux alentours

Agriculture

Fréquentation

Très peu d'accès, les abords du site sont sillonnés par un GR. Un balisage de randonnées VTT existe également à proximité. Pour le maintien ou la restauration d'un bon état de conservation, il convient de laisser le site impénétrable.

Réglementations diverses

Foncier

Privé

Présence de bâtiments

Quelques fermes et cabanes

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Enclavement par urbanisation, déprise agricole et plantations.

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- PDPG Restauration de la libre circulation et du recrutement en restaurant et créant des frayères et en ouvrant les vannages existants. Lutte contre le colmatage minéral et organique des fonds par 1- diminution de l'érosion organique des sols agricoles et du ruissellement ; 2- diminution de la pollution urbaine diffuse
- Convention avec les éleveurs et agriculteurs
- Localisation des corridors et des habitats des amphibiens et des odonates.
- Mise en place de panneaux ENS

Continu par ouverture des zones embroussaillées

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 390

Altitude :

Entité paysagère :

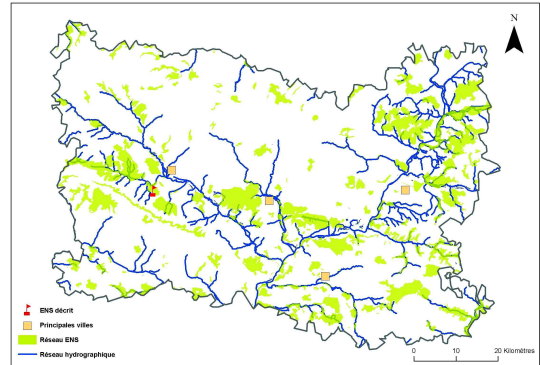
BOUTONNIERE DU BRAY.

Canton(s) concerné(s) :

ALLONNE, AUNEUIL.

Commune(s) concernée(s) :

AUX MARAIS, RAINVILLERS, SAINT-LEGER-EN-BRAY, SAINT-MARTIN-LE-NOEUD.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220013777, ZNIEFF II n° 220013786.

Valeur patrimoniale

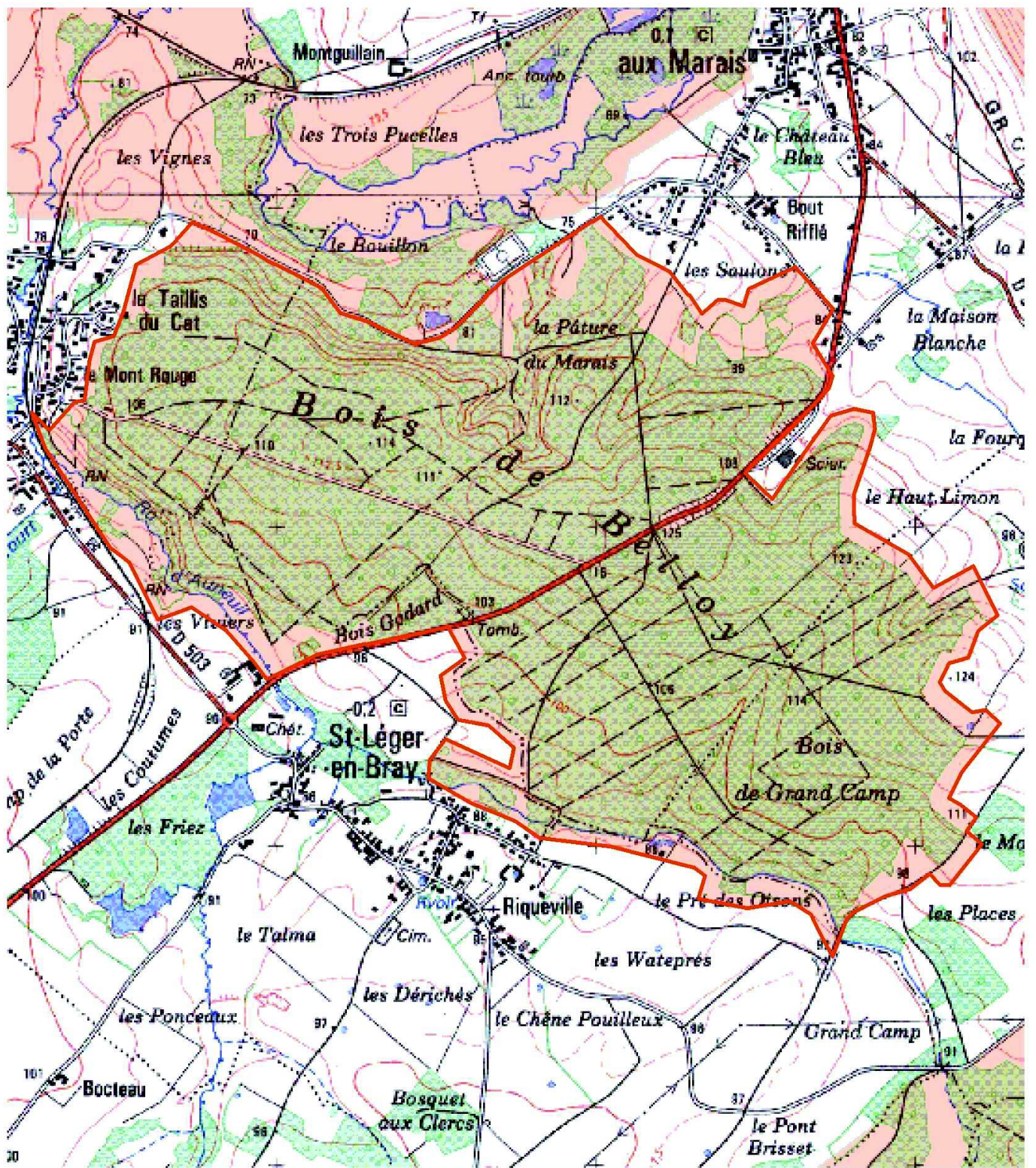
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le massif forestier du Bois de Belloy se singularise par l'importance des milieux acides et humides développés sur un relief tourmenté, la "Petite Suisse Beauvaisienne".



	Délimitation de l'ENS	0 200 400 m 	
--	-----------------------	-----------------	--

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les chênaies acides à Myrtilles (*Quercion robori-petraeae*, dont le *Quercio-Betuletum pubescentis molinietosum*) ; les chênaies-charmaies acidodines (*Lonicero-Carpinenion*)

Espèces végétales remarquables

La Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) ; l'Aphane à petits fruits (*Aphanes inexpectata*) sur des milieux sableux ouverts ; la Laïche des lièvres (*Carex ovalis*) ; *Dicranum majus*, bryophyte oréo-atlantique, très rare

Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), populations importantes de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 12

Altitude :

Entité paysagère :

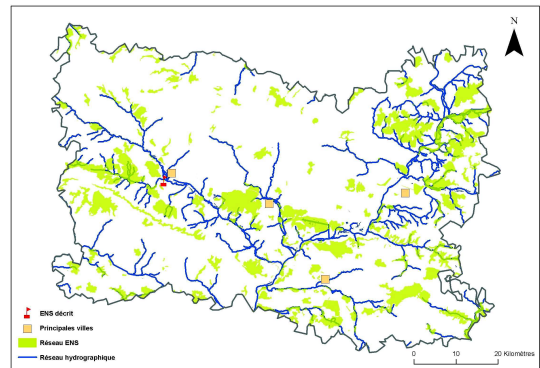
BOUTONNIERE DU BRAY.

Canton(s) concerné(s):

BEAUVAIS.

Commune(s) concernée(s) :

BEAUVAIS.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200369, ZNIEFF I n° 22001432 8.

Valeur patrimoniale

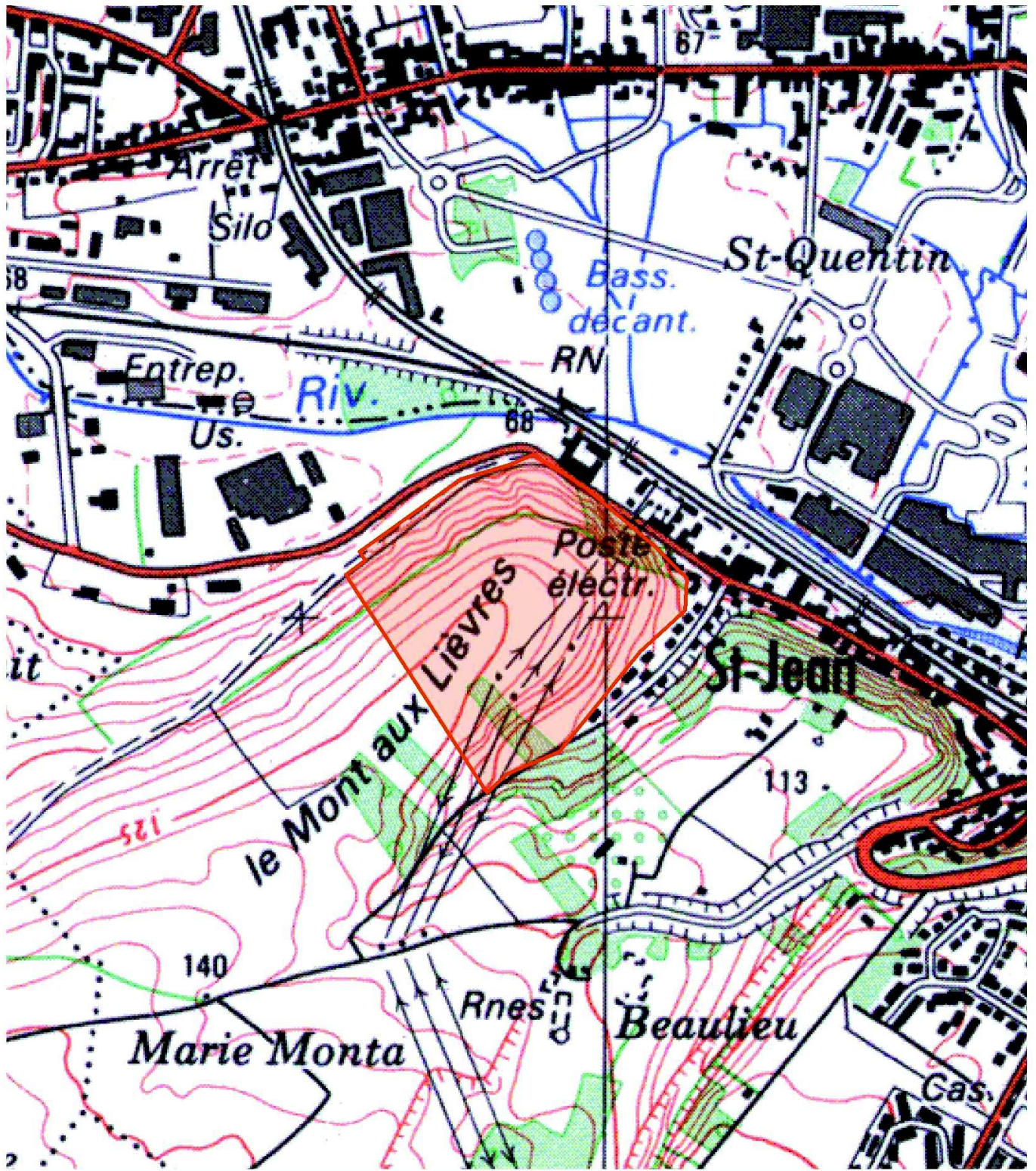
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

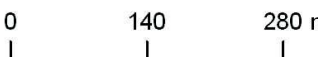

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

L'extrémité de la butte du Mont-aux-Lièvres surplombe la bordure sud-ouest de l'agglomération beauvaisienne. Inscrit dans la craie sénonienne, ce versant raide est orienté au nord/nord-est.



 Délimitation de l'ENS	 
---	--

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les éboulis et les reliques de pelouses

Espèces végétales remarquables

la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea**)

Espèces animales remarquables

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 1522

Altitude : 89 - 148 m

Entité paysagère :

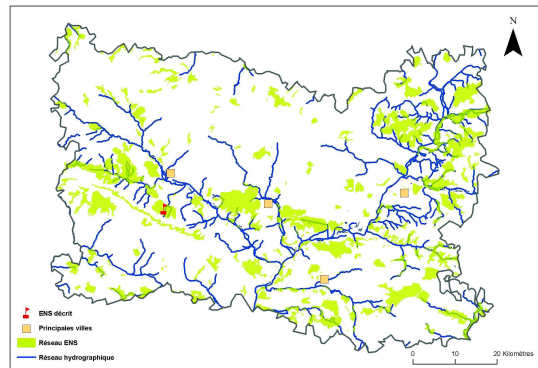
BOUTONNIERE DU BRAY, CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

ALLONNE, AUNEUIL.

Commune(s) concernée(s) :

AUNEUIL, AUTEUIL, BERNEUIL-EN-BRAY, FROCOURT, SAINT-LEGER-EN-BRAY, SAINT-MARTIN-LE-NOEUD.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220014088, ZNIEFF II n° 220013786.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

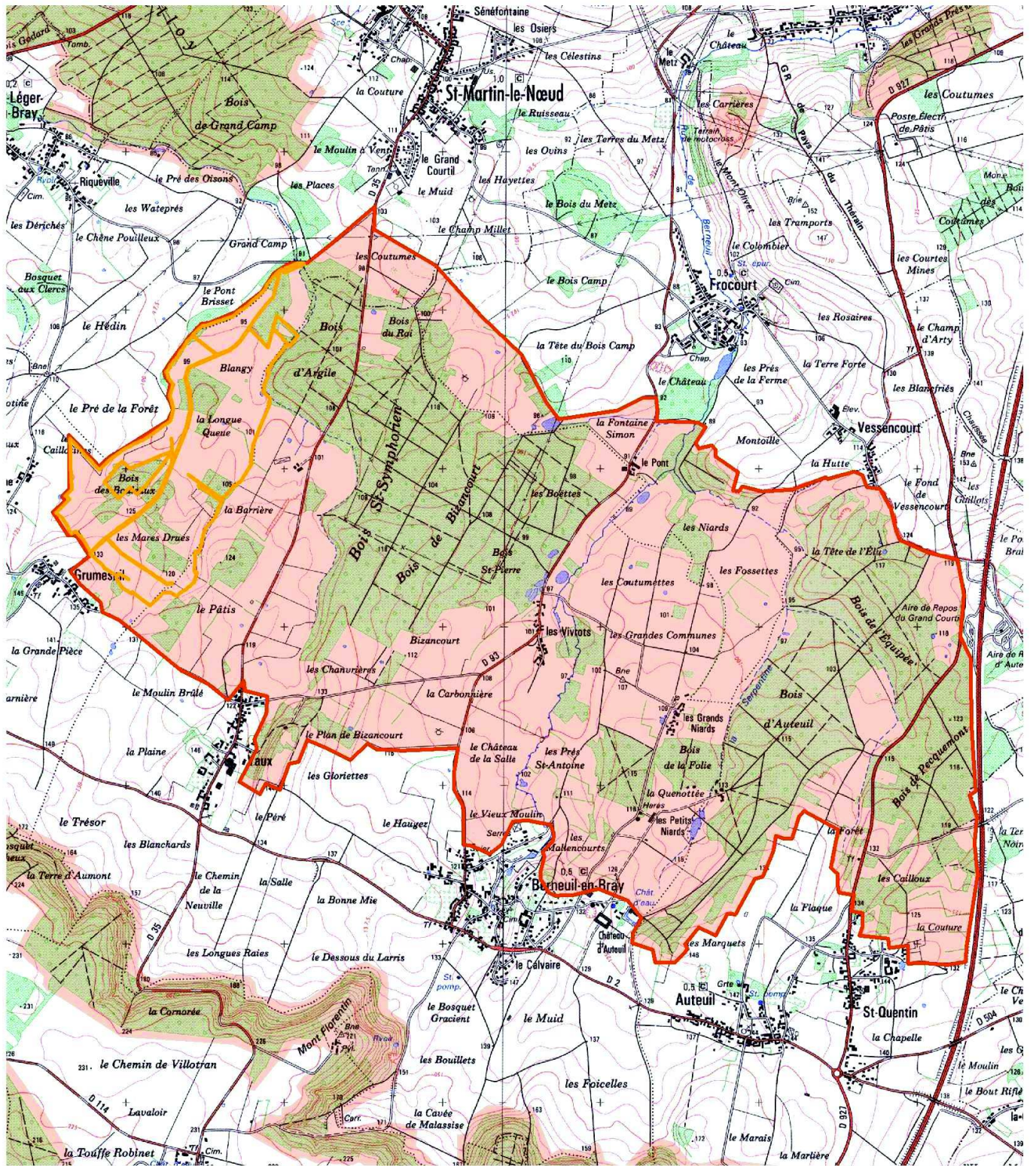
Vocation proposée

- Préserver / Renforcer le maillage bocager.
- Valoriser le patrimoine naturel auprès du public.



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

L'ensemble du site est organisé selon une structure bocagère humide et acide.



- Délimitation de l'ENS
- Zone de préemption de l'ENS

0 660 1 320 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les prairies oligotrophes humides (*Juncion squarrosi*), les boisements acides (*Quercion robori-petraeae*, dont le *Quercio-Betuletum pubescentis molinietosum*), les fragments de landes à *Ericacées*, les aulnaies tourbeuses acides (*Alno-Ulmion*, dont le *Blechno-Alnetum*) et les prairies de fauche (*Arrhenaterion elatioris*)

Espèces végétales remarquables

L'Aigremoine rampante (*Agrimonia repens*) ; le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), au bord des mares ; l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) ; le Blechno en épis (*Blechnum spicant*) ; la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) ; le Silaüs des prés (*Silaum silaus*), dans les prairies de fauche ; le Lychnide fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) ; la présence de sphaignes

Espèces animales remarquables

Le Pic noir (*Dryocopus martius*) ; la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ; le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) ; le Triton crêté ; le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), vulnérable en France (livre rouge de la faune menacée en France) ; le Triton ponctué (*Triturus vulgaris*) ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

La connectivité des milieux est assez bonne quoique inférieure aux autres ENS bocagers des alentours du fait du remembrement plus important. Les milieux humides sont tous bien connectés. Les quelques routes départementales traversant le site provoquent des coupures assez perméables.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Les connexions avec des milieux similaires sont assurées partout sauf à l'est où l'autoroute provoque une coupure franche.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen. La perte de la structure bocagère à de nombreux endroits (plantations, agriculture intensive) fragilise le site. Le changement d'orientation des activités agricoles induit une perte de diversité. Les connexions importantes avec le paysage bocager environnant relativise toutefois ces menaces. Le gyrobroyage des haies contribue également à la dégradation du site.

DESCRIPTION PAYSAGERE

La géomorphologie est globalement orientée NE/SO avec des ruisseaux issus de la cuesta s'échappant vers le Thérain. En fond de vallon, le bocage est en moyen état. Sur les hauteurs et à l'approche de la cuesta, l'agriculture est plus intensive avec davantage de champs cultivés que de pâturages. Les interconnexions sont parfaites avec :

- intra site vers l'extérieur : des vues sur la cuesta au sud et sur les coteaux du Thérain au nord
- intra site : alternance remarquable du degré d'ouverture du champ visuel avec comme éléments principaux de modulation : les massifs boisés et le maillage bocager.

Le paysage est bien conservé malgré une baisse sensible du réseau bocager. Il n'y a pas d'éléments symboliques mais pas de points noirs non plus.



DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par routes et sentiers. Le site est ensuite facilement praticable au moyen des nombreux chemins ouverts à la circulation piétonne.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture (pâturages, champs), foresterie (peupleraies) et loisirs (chasse)

Principales activités aux alentours

Agriculture (pâturages, champs), foresterie (peupleraies) et loisirs (chasse)

Fréquentation

Il existe des villages dans le périmètre ainsi que des exploitations agricoles. Tous les secteurs bocagers peuvent être facilement valorisés par le biais de sentiers de randonnée et de visites naturalistes encadrées tout au long de l'année. Des conventions de passage avec des agriculteurs peuvent être envisagées. Seule la période de reproduction des amphibiens "sensibles" est à éviter.

Réglementations diverses

Quelques chemins privés et barrés

Foncier

Une ZPENS de 122 ha a été définie sur la commune d'Auneuil, elle est à confirmer au vu des données cadastrales.

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Agriculture intensive, perte de la structure bocagère, gyrobroyage des haies

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Plantation de haies
- Convention avec les éleveurs et agriculteurs
- Localisation des corridors et des habitats des amphibiens et des odonates.
- Panneaux pédagogiques mis en place le long de sentiers aménagés.

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

Surface : 59

Altitude :

Entité paysagère :

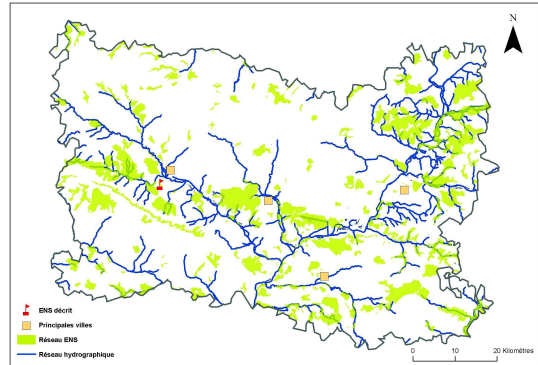
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

ALLONNE.

Commune(s) concernée(s) :

AUX MARAIS, SAINT-MARTIN-LE-NOEUD.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200376, ZNIEFF I n° 22042001 4, ZNIEFF II n° 220013786.

Valeur patrimoniale

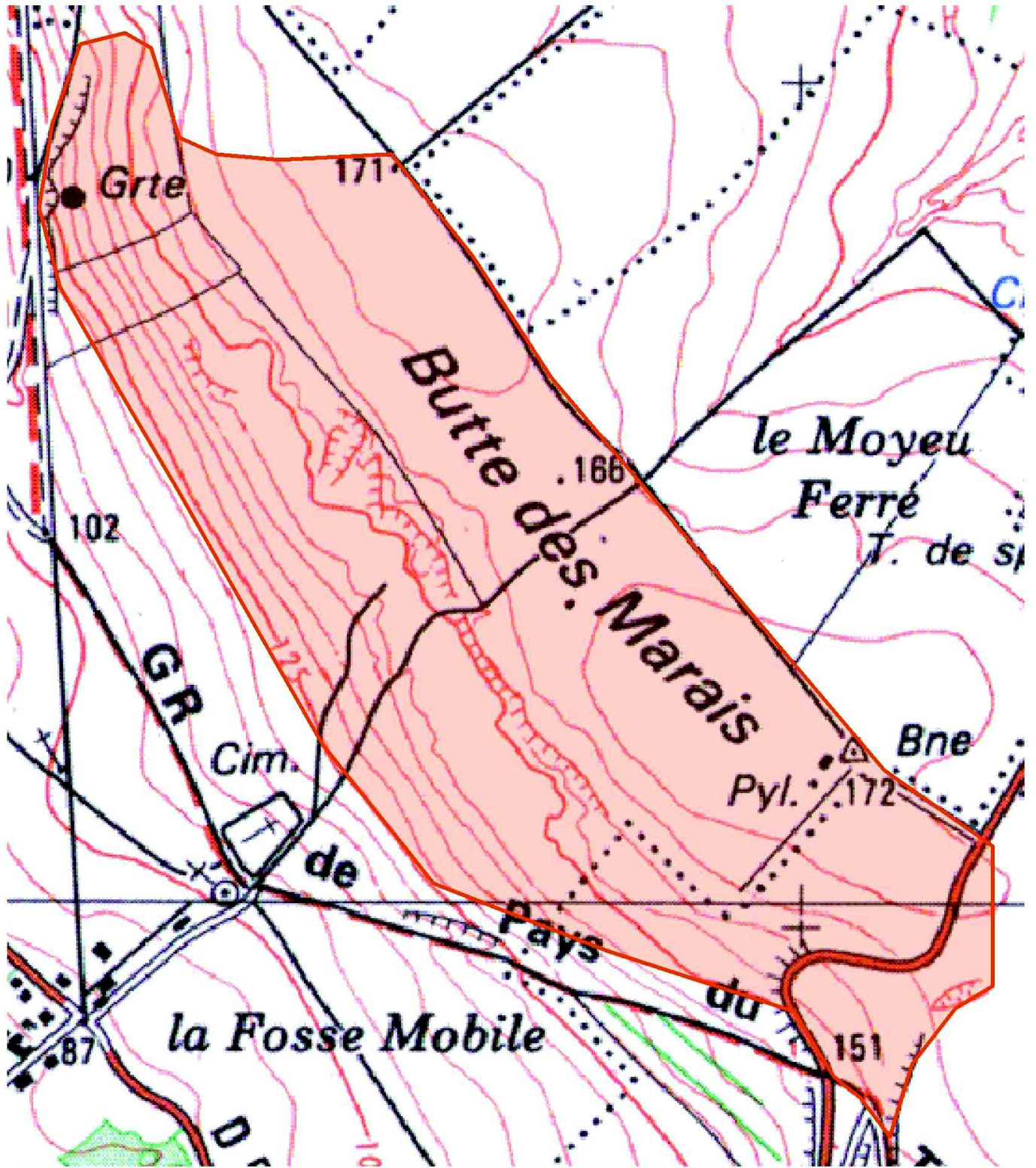
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le site du Larris Millet est situé sur la cuesta nord du Pays de Bray, au nord de Saint-Martin-le-Noeud. Il s'étire sur un versant raide, défini par l'affleurement de l'épais banc de craie coniacienne.



 Délimitation de l'ENS	 
---	--

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les vastes réseaux souterrains ; les pâtures et les haies

Espèces végétales remarquables

Espèces animales remarquables

Le Grand Murin (*Myotis myotis*), le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*), le Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) ; Natura 2000 Mammifères □ PR(2) □ Grand Murin (*Myotis myotis*) Hivernage. C □ Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) Résidente. Hivernage. C □ Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) Résidente. Hivernage. C

Organisation, fonctionnement et état de conservation

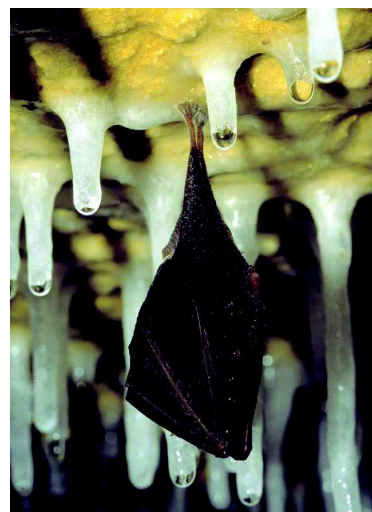
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Propriétaire du site géré par le CSNP : CSNP

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Site géré par le CSNP : Les Grottes à Saint-Martin-le-Noeud (Code site :S60008) / Site de 1ère génération avec 1er conventionnement en 1999 (0,60 ha) / Propriétaire : CSNP / Site : carrière souterraine à chauves-souris

Convention territoriale de sites à habitats du Vespertilion à oreilles échancrées dans le Beauvaisis et le Plateau picard

Actions menées en 2002 : Aménagement de la porte et fauche de chardons

Actions menées en 2003 : Durant l'étude 2003 visant à localiser le gîte de mise-bas du vespertilion à oreilles échancrées, ce sont les «mauvaises femelles» qui ont été suivies et leur gîte de mise-bas n'a pas été détecté.

Actions menées en 2005 : Etude de la fréquentation annuelle de la chiroptérofaune et entretien des parcelles

Actions menées en 2006 :

- Suivi scientifique
- Visites organisées par le comité départemental de spéléologie
- Entretien des parcelles

Actions menées en 2007

- Gestion du projet
- Suivi scientifique
- Animations
- Entretien du site – Iarris Millet

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

Surface : 12

Altitude :

Entité paysagère :

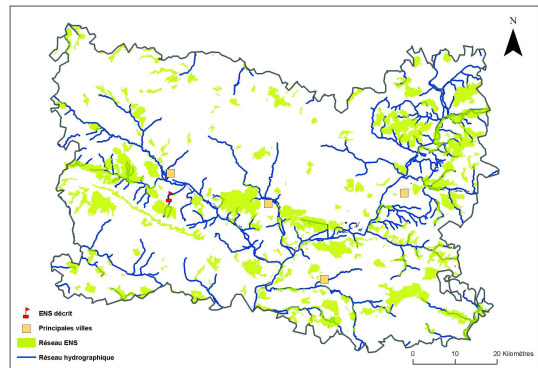
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

ALLONNE, AUNEUIL.

Commune(s) concernée(s) :

ALLONNE, FROCOURT.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220420013, ZNIEFF II n° 220013786.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée

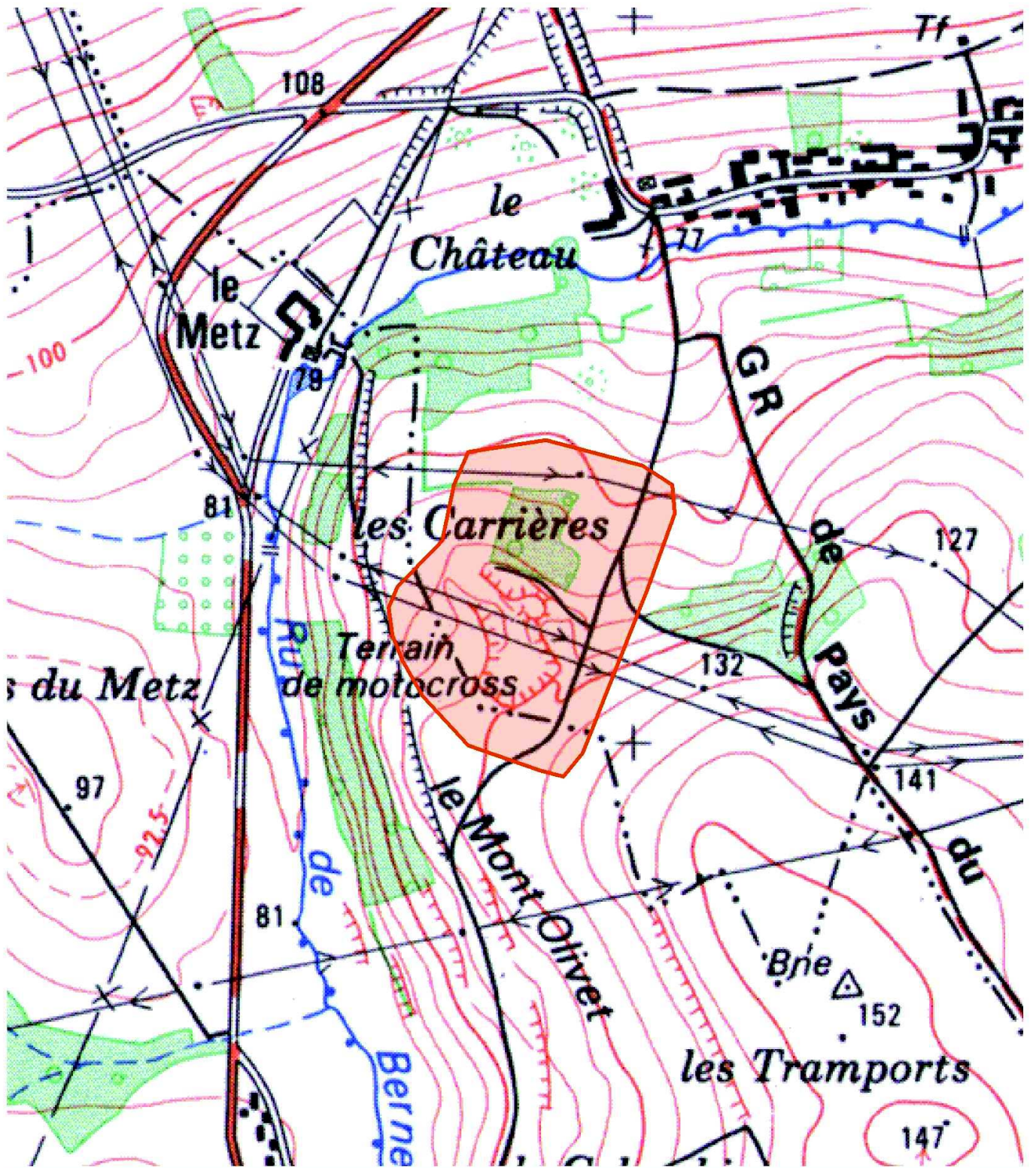




Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le coteau des Carrières de Bongenoult est situé entre Allonne et Frocourt, à la limite entre les deux communes, sur un versant raide.

Une ancienne carrière a mis à nu la craie : les sols sont maigres, voire squelettiques ou inexistantes sur les éboulis mobiles.

Le versant est exposé à l'ouest, mais le cône de la carrière présente plusieurs expositions au niveau de ses talus raides.



 Délimitation de l'ENS	 
---	--

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les pelouses calcicoles ; une ancienne carrière souterraine

Espèces végétales remarquables

Le Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*), le Thésion couché (*Thesium humifusum*)

Espèces animales remarquables

Le Fluoré (*Colias australis*), l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*). □ Dans la carrière souterraine, récemment réouverte, hibernent des chiroptères, dont le Vespertillon à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le Vespertillon de Daubenton (*Myotis daubentoni*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

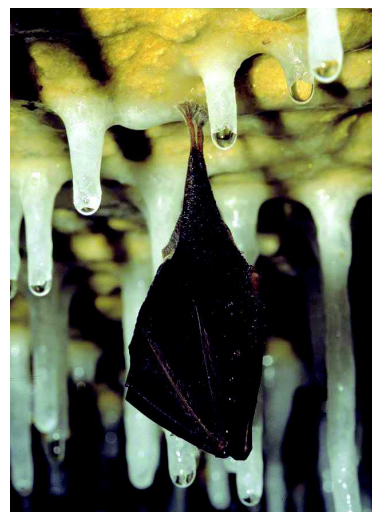
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 30

Altitude :

Entité paysagère :

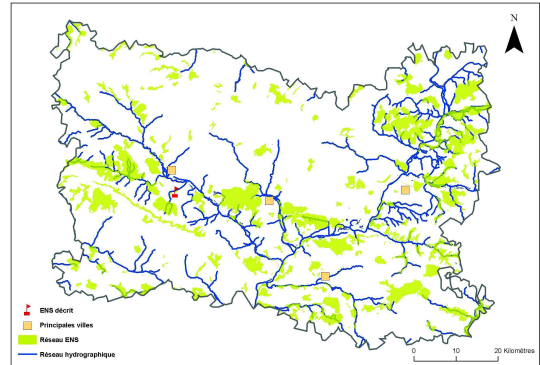
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

ALLONNE.

Commune(s) concernée(s) :

ALLONNE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

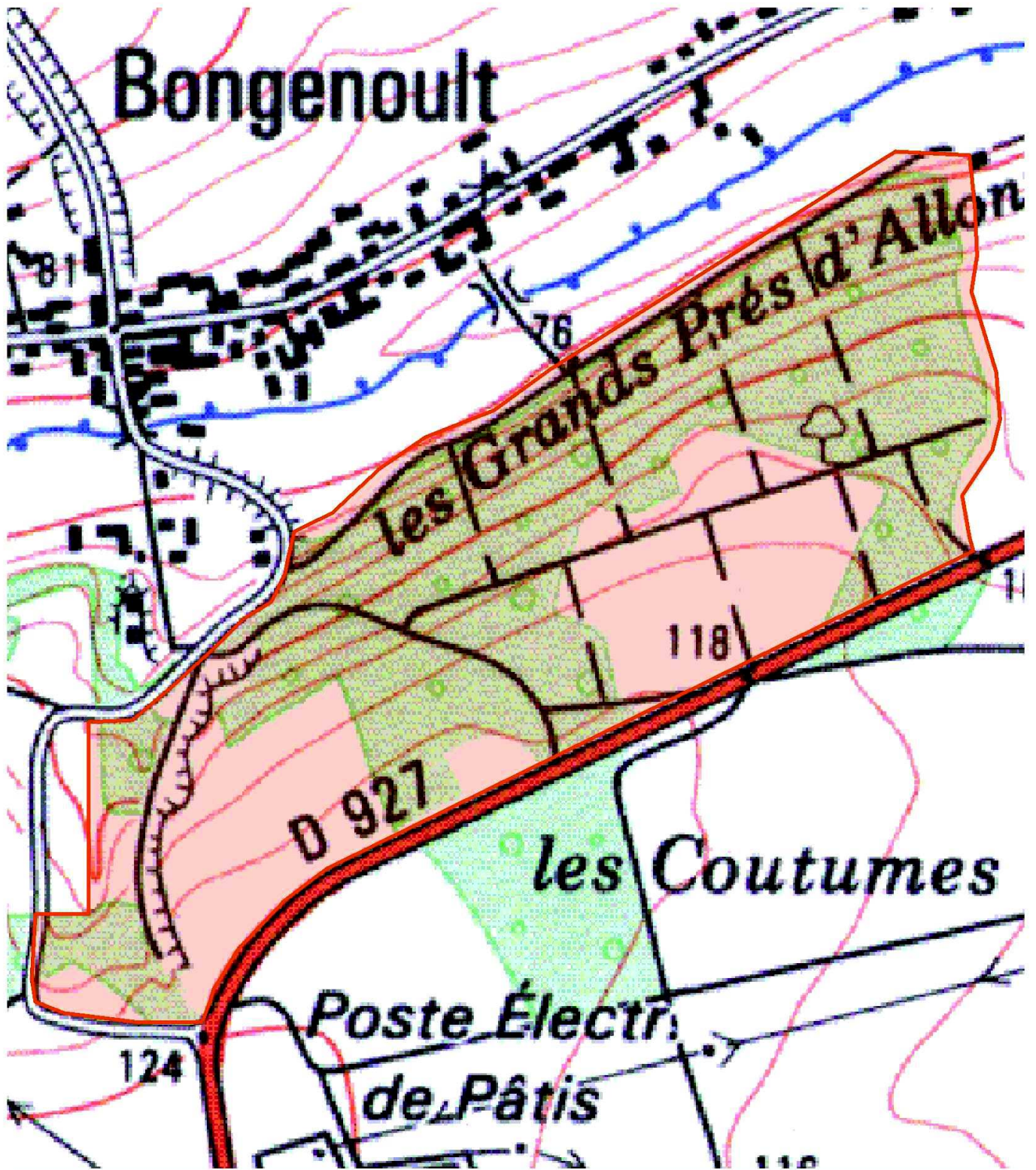
Vocation proposée

Cet ENS sera prochainement proposé comme ZNIEFF. La vocation proposée est la gestion des milieux ouverts.



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

En marge de la vallée du Thérain sur le rebord du plateau crayeux picard, il s'agit d'une mosaïque de milieux boisés, d'ourlets et de landes sèches relictuelles.



 Délimitation de l'ENS

0 60 120 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les landes sèches à callune ; les boisements des buttes sur affleurements sableux ; boisements de pente et lisières thermocalciques

Espèces végétales remarquables

Le Genêt ailé (*Genistella sagittalis*) ; la Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*) ; Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*) ; la Dactylorhize tachetée (*Dactylorhiza maculata*) ; la Fétuque filiforme (*Festuca filiformis*) ; la Danthonie décumbente (*Danthonia decumbens*) ; la Callune (*Calluna vulgaris*) ; la Porcelle enracinée (*Hypochoeris radicata*) ; la Tormentille (*Potentilla erecta*)

Espèces animales remarquables

Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ; Léopard vivipare (*Zootoca vivipara*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

Non visité.



DESCRIPTION SOCIALE

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Solliciter le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 607

Altitude :

Entité paysagère :

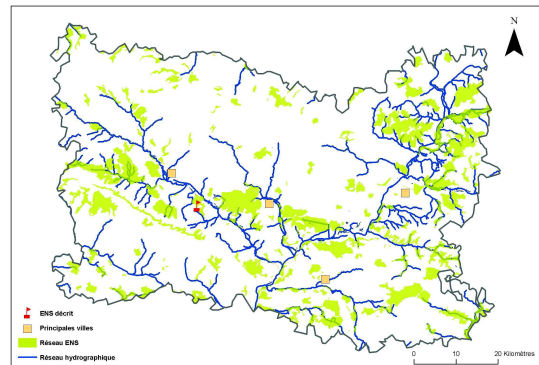
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

ABBECOURT, MONTREUIL-SUR-THERAIN, PONCHON, VILLERS-SAINT-SEPULCRE, WARLUIS.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220014095.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée

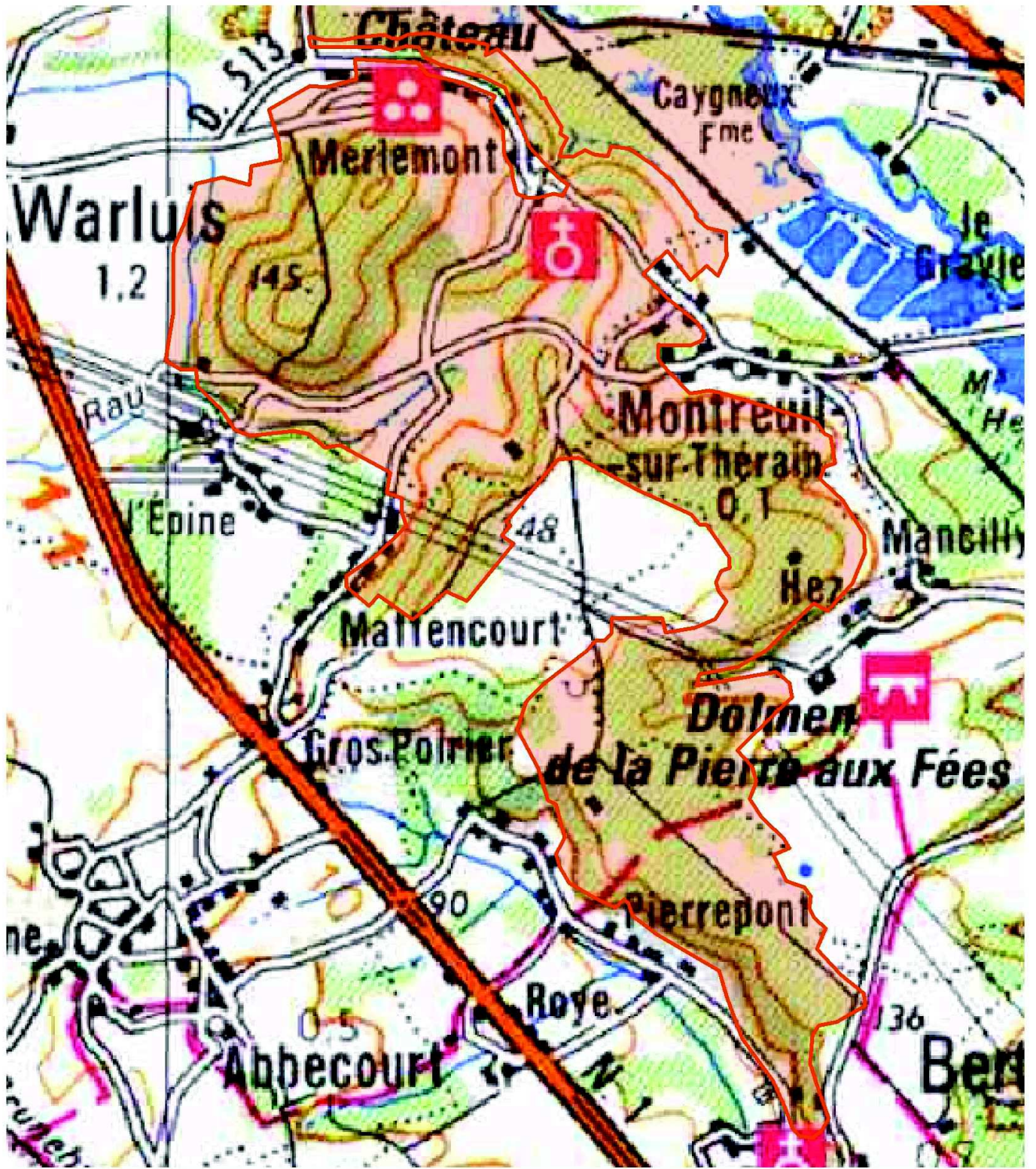


Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)


Le contour du site intègre une mosaïque de milieux caractéristiques des paysages du Clermontois avec des bois de feuillus, et des prairies sur des buttes et dans le fond de vallée.

Les vieilles futaies, les lisières, le bocage, le Thérain, les prairies humides et les mégaphorbiaies concentrent les sites de reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux, de reptiles et de batraciens déterminants.

Aux alentours, les milieux boisés sont plus communs, et sont bordés par des cultures sans intérêt biologique, des peupleraies et des gravières, ainsi que des habitations et la voie ferrée.



 Délimitation de l'ENS

0 90180 m




Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les boisements des buttes et des talus abrupts sur affleurements sableux ; Des boisements de pente ; des microlisières thermocalcicoles, les mégaphorbiaies alluviales interstitielles du *Thalictrum-Filipendulion*, les aulnaies et les saulaies (*Alno-Padion*) ; la rivière

Espèces végétales remarquables

La Guimauve officinale (*Althaea officinalis*) et le Laiteron des marais (*Sonchus palustris*) ; le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) ; la Laïche maigre (*Carex strigosa*) ; *Asplenium adiantum-nigrum* (Doradille noire), Laïche noire (*Carex nigra*) ; Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ; Daphné lauréolé (*Daphne laureola*) ; la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) et la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) ; la Laïche digitée (*Carex digitata*), et le Silène à oreillettes (*Silene otites*)

Espèces animales remarquables

Le Pic mar (*Dryocopus martius*) ; la Chouette chevêche (*Athene noctua*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ; les rares Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et Vipère péliade (*Vipera berus*) ainsi que la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) ; l'Agrion de Van der Linden (*Erythromma lindenii*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 123

Altitude :

Entité paysagère :

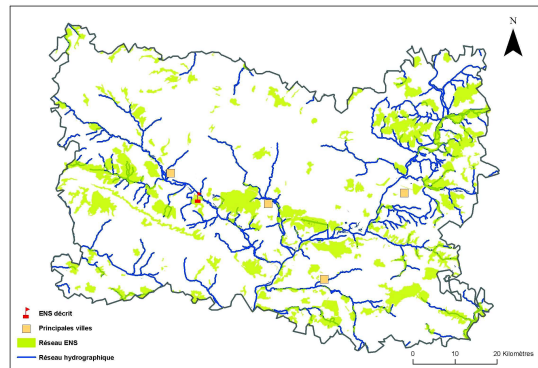
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

NIVILLERS, NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLEUL-SUR-THERAIN, ROCHY-CONDE, WARLUIS.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220014095.

Valeur patrimoniale

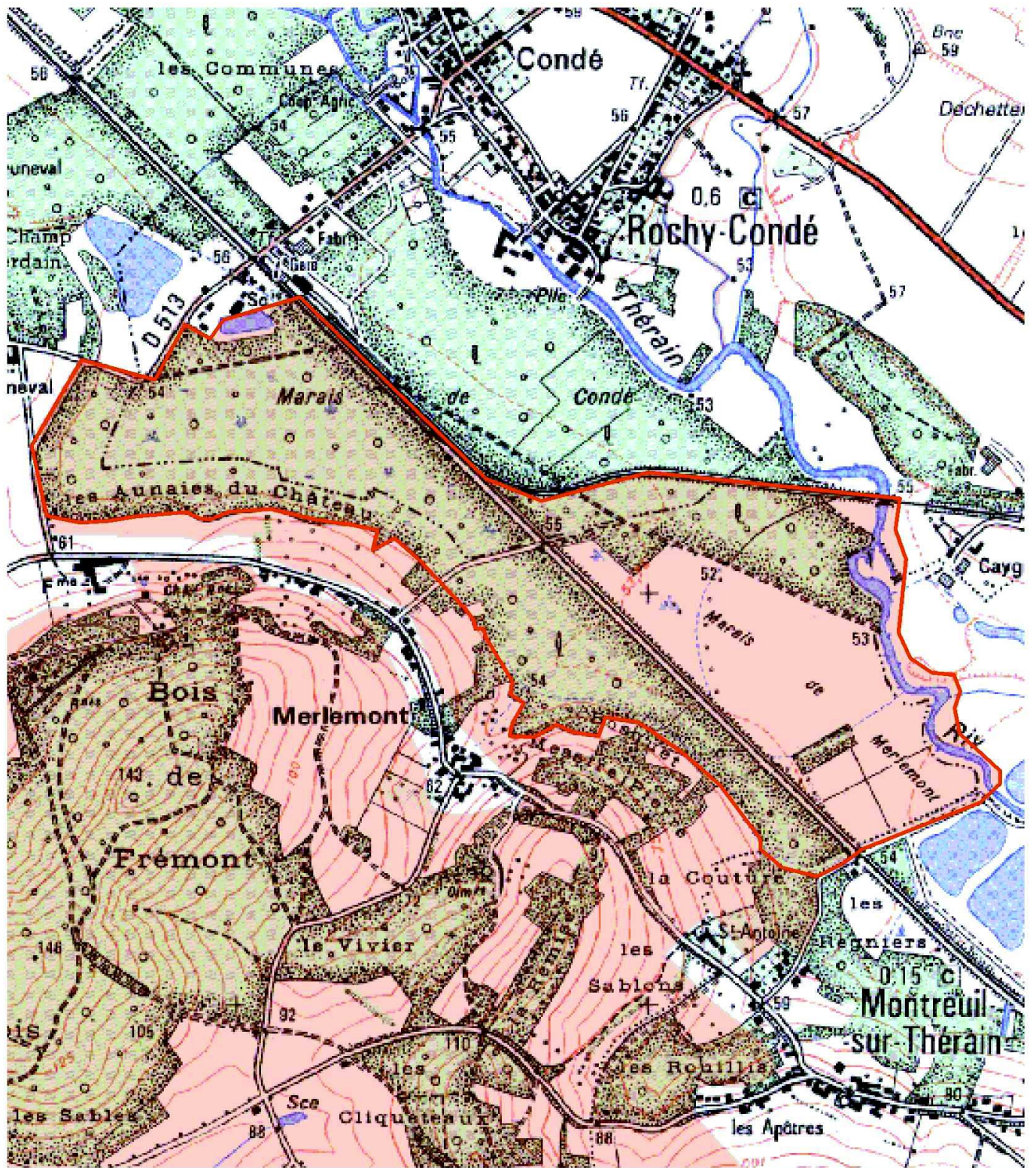
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée

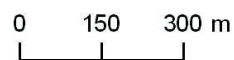


Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Les vieilles futaies, les lisières, le bocage, le Thérain, les prairies humides et les mégaphorbiaies concentrent les sites de reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux, de reptiles et de batraciens déterminants.



 Délimitation de l'ENS



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les mégaphorbiaies alluviales interstitielles du Thalictro-Filipendulion, les aulnaies et les saulaies (Alno-Padion) ; La rivière, au courant assez rapide et au fond sablo-graveleux par endroits

Espèces végétales remarquables

La Guimauve officinale (*Althaea officinalis*) ; le Laiteron des marais (*Sonchus palustris*) ; le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) ; la Laïche maigre (*Carex strigosa*) ;

Espèces animales remarquables

Les rares Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et Vipère péliade (*Vipera berus*) ainsi que la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) ; l'Agrion de Van der Linden (*Coenagrion lindenii*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

PDPG Thérain aval : 1- Diminution de l'érosion des sols agricoles et du ruissellement 2- Diminution de la pollution domestique et urbaine diffuse pour lutter contre le colmatage minéral et organique des fonds 3- Ouvrir le couvert végétal 4- restaurer l'habitat 5- Rétablir la libre circulation des poissons 6- restaurer et créer des frayères pour restaurer la libre circulation, l'habitat et le recrutement

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 166

Altitude :

Entité paysagère :

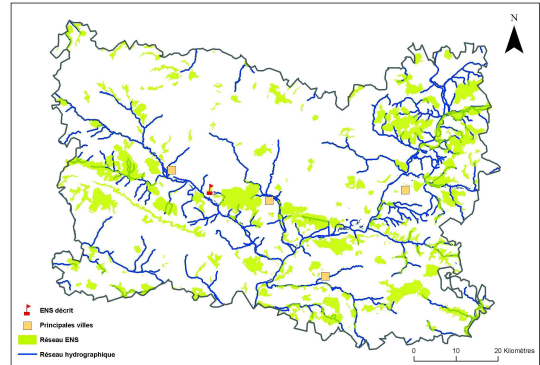
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

NIVILLERS.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLEUL-SUR-THERAIN, BRESLES, LAVERSINES, ROCHY-CONDE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n° 220014099.

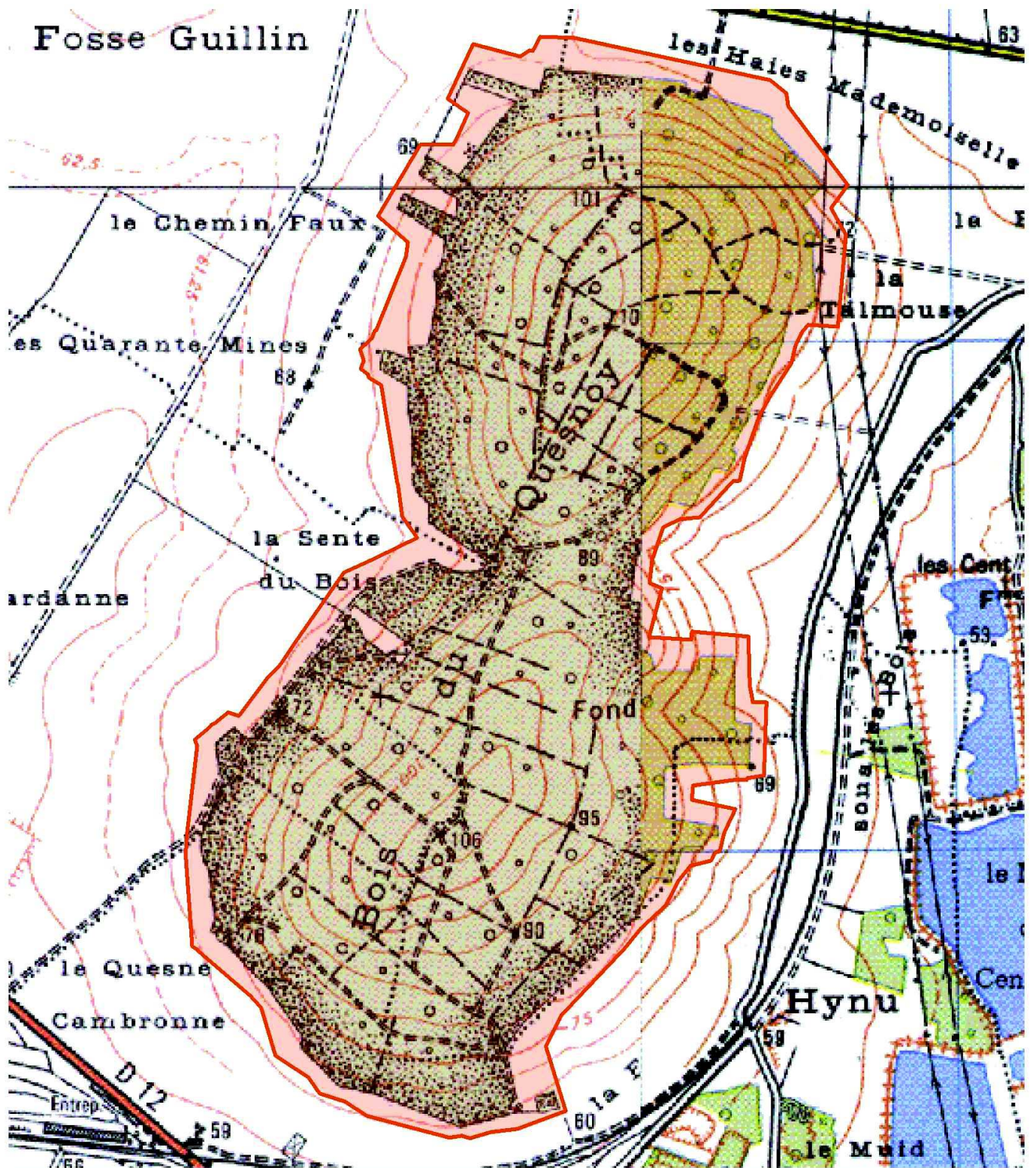
Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les futaies acidophiles à acidoclines à Jacinthe et à Jonquille

Espèces végétales remarquables

La Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) ; la Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*)

Espèces animales remarquables

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 96

Altitude : 60 - 135 m

Entité paysagère :

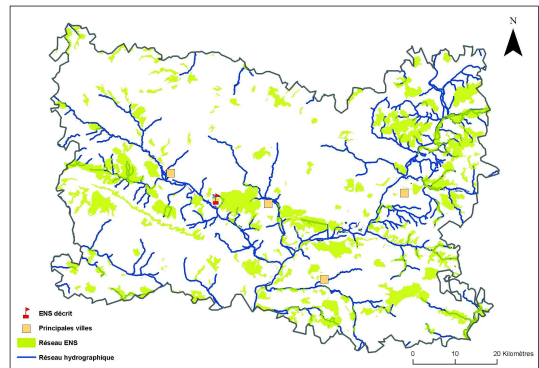
CLERMONTOIS.

Canton(s) concerné(s) :

NIVILLERS.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLEUL-SUR-THERAIN.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n° 22000506 1.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

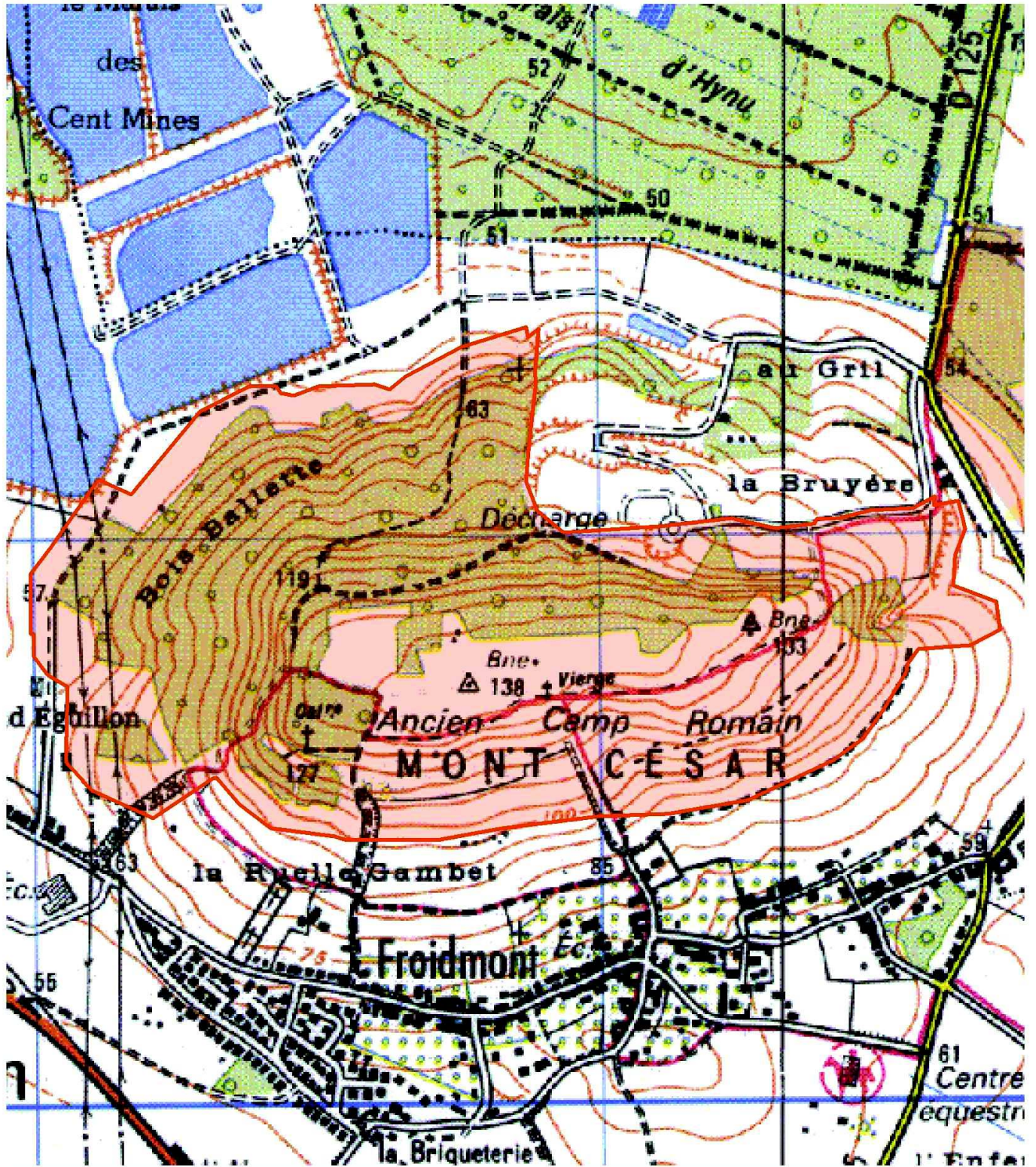
Vocation proposée

- Accueil du public
- Mise en oeuvre de mesures de gestion pour restaurer la pelouse sèche

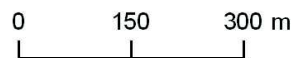


Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

La morphologie du site en butte permet une multiplicité des conditions géologiques créées par la diversité des affleurements et des expositions. Il en résulte une richesse très importante valorisée par la gestion extensive de la pelouse sèche sur le sommet de la butte.



 Délimitation de l'ENS



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Pelouses calcicoles (rapprochées provisoirement au Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae), calcaro-sabulicoles du Veronico schererii-Koelerietum macranthae ; pelouses pionnières des dalles rocheuses et des zones grattées par les lapins (Alyso-Sedion) ; ourlets thermocalcicoles du Geranium sanguinei ; groupements bryolichéniques thermocalcicoles ; lisières thermophiles du Berberidion et bois thermocalcicoles du Cephalanthero-Fagion et du Quercion pubescentis ; chênaies-charmaies (Quercion robori-petraeae et Lonicero-Carpinienion) sur sables ; boisements calcicoles de pente nord à Hêtre, à Frêne, à Erable, à Tilleul - Natura 2000 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum ; Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion) ; Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco Brometalia)(*sites d'orchidées remarquables)*; Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alyso-Sedion albi*; Sources pétifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*; Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*

Espèces végétales remarquables

L'exceptionnel Botryche lunaire (Botrychium lunaria*), petite fougère thermocalcicole discrète, dont c'est ici une des dernières stations de Picardie ; le Limodore à feuilles avortées (Limodorum abortivum*) d'affinités subméditerranéennes, ici en limite nord d'aire de répartition ; l'Ophrys araignée (Ophrys sphegodes*) ; le Polygale chevelu (Polygala comosa*) ; la Germandrée des montagnes (Teucrium montanum*) ; la Bugrane naine (Ononis pusilla*) ; la Bugrane gluante (Ononis natrix) ; l'Orchis militaire (Orchis militaris) ; la Céphalanthère à grandes fleurs (Cephalanthera damasonium) ; l'Orchis singe (Orchis simia) ; l'Orchis mâle (Orchis mascula) ; Millepertuis des montagnes (Hypericum montanum) ; Orobanche de la Germandrée (Orobanche teucrii) ; Orobanche violette (Orobanche amethystea) ; Oeillet prolifère (Petrohragia prolifera) ; Véronique de Scheerer (Veronica prostrata) ; Silène à oreillettes (Silene otites) ; Fumana à tiges retombantes (Fumana procumbens) ; Luzerne naine (Medicago minima) ; Gentiane de l'Allemagne (Biotope)

Espèces animales remarquables

Le Pic noir (Dryocopus martius) ; le Fluoré (Colias australis) ; l'Azuré bleu-céleste (Polyommatus bellargus) ; l'Azuré bleu-nacré (Polyommatus coridon) ; le Thécla de l'Orme (Satyrium w-album), lépidoptère diurne rare ; le Petit Mars changeant (Apatura ilia) ; la Phalène ornée (Scopula ornata) ; la Funèbre (Tyta luctuosa) ; La rare Cigale des montagnes (Cicadetta montana) ; la Vipère péliade (Vipera berus), menacée en Picardie et en France ; la Coronelle lisse (Coronella austriaca) ; la Petite violette (Clossiana dia) ; la Turquoise de la globulaire (Jordanita globulariae) ; la Brune du pissenlit (Lemonia dumii) ; la Grisette (Charcharodius alceae) ; Natura 2000 Invertébrés □ PR(2) □ Taupin violacé (Limoniscus violaceus) C

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Les différents milieux sont bien connectés et les transitions écologiques sont rendues fluides par la présence d'écotones et d'ourlets forestiers.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

La structure en butte du site et l'urbanisation importante de la périphérie isole quelque peu le site. Le fond de vallée du Thérain est particulièrement anthropisé.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation bon. Le maintien d'une végétation rase sur les zones de pelouses calcicoles par les lapins et la gestion du CSNP contribuent à préserver les fonctionnalités du site. Le cortège d'espèces associé aux pelouses calcicoles, non observé lors des prospections, est très certainement présent. Peu de dégradations sont constatées et la fréquentation est bien encadrée. La forêt gagnerait par endroits à bénéficier d'un régime de gestion plus adapté.

DESCRIPTION PAYSAGERE

La vallée du Thérain est marquée par ses buttes témoins. A la différence des autres, celle du Mont César possède son versant sud maintenu en pelouse sèche tandis que les autres sont entièrement boisées. Ainsi deux zones se dégagent : 1. la partie boisée mêlant une pinède et un mélange de feuillus (essentiellement du hêtre) sur la partie nord (ubac) ; 2. la pelouse sèche supporte le camp romain, de nombreux arbres esseulés du fait des défrichements engagés pour le maintien des espaces ouverts. On retrouve quelques résineux, des bouleaux... C'est au sein de cette partie qu'on a l'essentiel des perceptions avec un sentier cheminant à flanc de coteau et offrant un perpétuel belvédère sur la vallée du Thérain et notamment sur un autre ENS (marais tourbeux de Bresles). Si on s'éloigne sur le petit plateau du sommet, on peut avoir une impression de cellule paysagère cernée par les boisements du versant nord.

Le site étant une butte, il est visible depuis l'extérieur quelle que soit la position de l'observateur. Les éléments symboliques sont : le camp romain qui apporte un curieux modelé topographique ; la borne en ruine qui gagnerait à être dégagée puisqu'elle se trouve sur le tracé d'un sentier ; les bornes qui jalonnent le sentier avec dessins/commentaires des scolaires (témoins de collaboration), peu fréquent (typologie intéressante de pédagogie).

Les points noirs paysager sont : le CET Véolia ; l'aménagement paysager des abords immédiats de la Vierge en total contraste avec le site à caractère naturel. On ne peut que déplorer le CET Véolia qui ampute profondément la partie nord-est du Mont César.

DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par des routes et sentiers et grâce à l'existence d'un parking aménagé. Le site est très facilement praticable grâce à des chemins.



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Loisirs

Principales activités aux alentours

Agriculture, foresterie, urbanisation, CET

Fréquentation

Elle est forte (site balisé à partir de la route, aménagé et présence d'un calvaire bien visible). Le site fait l'objet d'actions de gestion par le CSNP et bénéficie d'un plan de gestion. La question de l'ouverture au public est déjà résolue et les différents aménagements présents sur le site sont fonctionnels pour encadrer cette fréquentation.

Réglementations diverses

Escaliers, panneaux, sentiers, balisage sur la route etc...

Foncier

Propriétaire du site géré par le CSNP : Commune de Bailleul-sur-Thérain

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

>>> Site géré par le CSNP : Le Mont César à Bailleul-sur-Thérain (Code site :S60013) / Site 1ère génération avec 1er conventionnement en 1999 (17 ha) / Propriétaire : Commune

Actions menées en 2000 : Rédaction du plan de gestion (2000-2004); Opérations de restauration engagées sur le replat sommital du mont César

Actions menées en 2003 : Opérations de restauration; Plaquette de présentation du site réalisée par les enfants du Conseil municipal

Actions menées en 2004 : Opérations de restauration

Actions menées en 2005 : Opérations de restauration et création d'un sentier d'interprétation avec le Conseil municipal des enfants de Bailleul-sur-Thérain.

Actions menées en 2006 : Evaluation et révision du plan de gestion ; Travaux de restauration et d'entretien en continuité avec 2005 : écharonnage ; Valorisation et sensibilisation : sortie de découverte

Actions menées en 2007 : Fauche versant (contrat N2000), Test de pâturage, Echaronnage pinède, Arrachage de trembles; Partenariat avec les écocardes, chantier école et Sortie nature; Gestion du projet et Suivi scientifique

>>> Forêt privée sans Plan Simple de Gestion.

Dégradation et menaces

Non constatées

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Balisage sentiers pour éviter le piétinement des pelouses (vipères)
- Continuer actions en cours et pérenniser la gestion
- Etendre la gestion aux pentes en contrebas occupées par agriculture intensive
- Passage à prairie de fauche en coteau
- Pérenniser jachères sur sables
- Passage par MAE pour inciter agriculteurs

Respect des orientations du DCCOB

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 568

Altitude : 49 - 60 m

Entité paysagère :

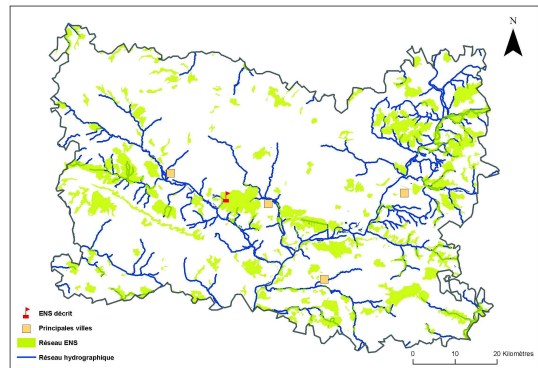
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s) :

CLERMONT, NIVILLERS, NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLEUL-SUR-THERAIN, BRESLES, HERMES, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n° 22001409 6.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

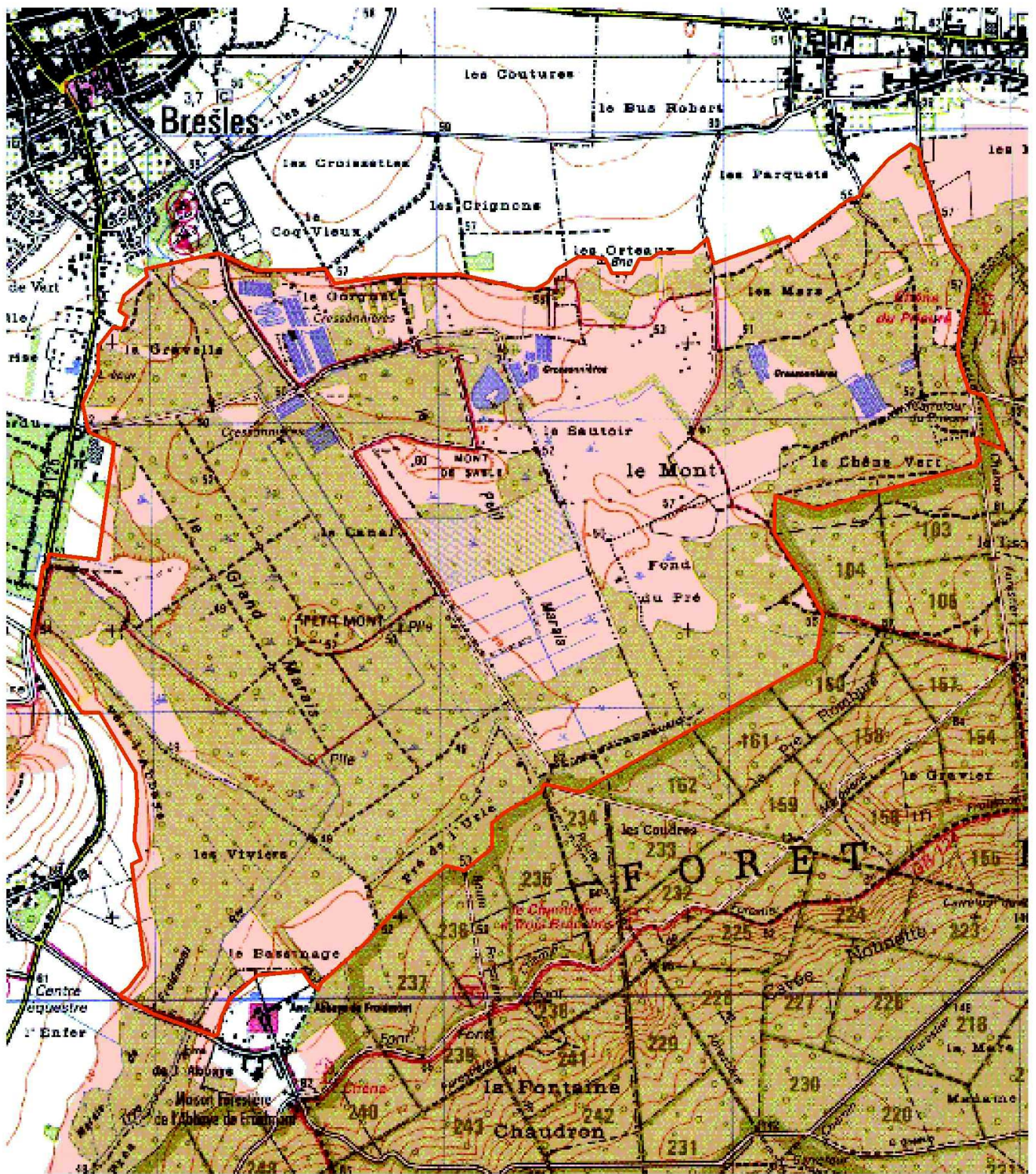
Vocation proposée

La mise en œuvre de mesures de gestion adaptées du marais (biodiversité et fonctionnalité) et des pelouses sèches (biodiversité) est prioritaire. Un aménagement du site pour l'accueil et la sensibilisation du public serait à prévoir dans un second temps.

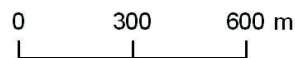


Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le marais tourbeux de Bresles est une zone humide développée sur un substrat de tourbe alcaline. Quelques buttes sableuses résiduelles émergent du marais. De nombreux aménagements témoignent de son exploitation par les moines de l'abbaye de Froidmont.



 Délimitation de l'ENS



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les mares et les fossés développés dans la tourbe (dont le *Potamogeton coloratus*), les mégaphorbiaies du *Thalictrum-Altheaetum*, les pelouses calcaire-sableuses notamment (*Koeleria-Phleion*)

Espèces végétales remarquables

Le Potamogeton coloré (*Potamogeton coloratus**), l'Inule des saules (*Inula salicina**), l'Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum**), le Tétragonolobe siliquieux (*Tetragonolobus siliquosus*), la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), l'Anacamptis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), la Samole de Valerandus (*Samolus valerandi*), le Laiteron des marais (*Sonchus palustris*), la Guimauve officinale (*Althaea officinalis*), le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), l'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*), le Sélin à feuilles de Carvi (*Selinum carvifolia*).

Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) ; le petit Gravelot ; le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) ; le Miroir (*Heteropterus morpheus*), la Lucine (*Haemaris lucina*) ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) ; la Vipère péliade (*Vipera berus*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Les connexions sont bonnes pour les boisements. Les autres milieux sont étouffés par la recolonisation forestière qui induit une fragmentation et une perte de fonctionnalité des milieux humides et/ou ouverts.

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est enclavé par les boisements contigus et l'anthropisation importante du site et de ses alentours.

Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen du fait de la fermeture des milieux, de l'anthropisation importante ainsi que des lacunes de gestion et de réhabilitation d'anciennes exploitations. Les buttes à pelouses sabulicoles, les nombreuses zones humides encore fonctionnelles et bien conservées ainsi que les chênaies acidiphiles rendent le milieu très intéressant.

DESCRIPTION PAYSAGERE

Ce site est remarquable dans la mesure où il conserve les marques de son ouverture et de son exploitation. En revanche, il est fortement dégradé par la peupleraie. Pourtant des éléments symboliques s'observent : les buttes sableuses, les grandes allées complantées, la proximité de l'abbaye, les marais et leurs canaux. Aujourd'hui, le paysage est en mutation avec le développement des cressonnières à proximité du village de Bresles, la création d'étangs privés dédiés à la pêche et surtout l'aménagement paysager d'un secteur du site à l'étude avec une vaste peupleraie, des aires de pique-nique et du mobilier urbain. Le paysage est donc largement menacé de fermeture, il est en perte d'identité. Le lien avec la forêt domaniale est également intéressant tant en terme de connexion piétonne que de transition paysagère.

Les perceptions intra site sont variées et véhiculées par un réseau développé de chemins piétons : de grandes perspectives depuis les allées complantées ; des panoramas belvédère depuis les buttes sableuses ; des effets de transparence entre les peupliers ; ...

En revanche, très peu d'échappées visuelles permettent à l'observateur de voir au-delà du site. On peut largement mettre en cause le degré de fermeture du paysage surtout en limite de site. Depuis l'extérieur, les points de vue sur le site sont nombreux (RN31, RD125, Bresles, la rue St-Pierre...).



DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par routes et sentiers. A l'exception du marais, le site est aisément praticable.

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture (cressonnières, maïs), foresterie (peupleraies très nombreuses) et loisirs (nombreux aménagements)

Principales activités aux alentours

Agriculture et foresterie

Fréquentation

La fréquentation est forte (aires de loisirs aménagées, GR, VTT, étangs de pêche). Les aires aménagées pour l'accueil du public sont vastes. Il est à craindre qu'une ouverture au public ou une signalisation pourrait être inappropriées et entraîner des dégradations importantes sur les sites d'intérêt écologique.

Réglementations diverses

Balisage randonnée pédestre et VTT, panneaux pêche, chasse, propriétés privées et vipères

Foncier

Présence de bâtiments

Nombreuse cabanes de pêche, cressonnières etc...

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Fermeture importante des milieux par recolonisation forestière, anthropisation par surfréquentation et plantations peupleraies

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Plan de gestion global du marais (et cibler actions sur fonctionnalité du marais)
- Arrêt des plantations
- Gestion des buttes sableuses/réouverture des pelouses
- Réhabilitation des cressonnières
- Mieux encadrer et diriger la fréquentation du site

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 4326

Altitude :

Entité paysagère :

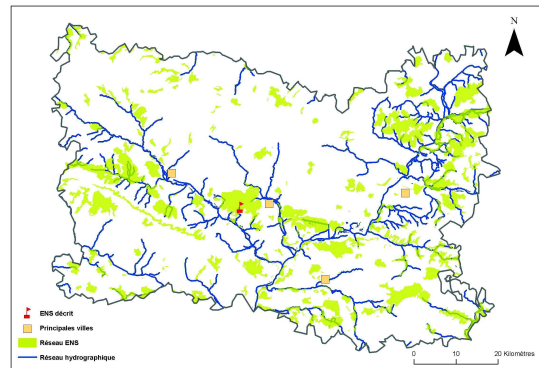
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

Canton(s) concerné(s) :

CLERMONT, MOUY, NIVILLERS, NOAILLES.

Commune(s) concernée(s) :

AGNETZ, ANSACQ, BAILLEUL-SUR-THERAIN, BURY, ETOUY, HERMES,
HONDAINVILLE, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE, LITZ, SAINT-
FELIX, THURY-SOUS-CLERMONT.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n° 22000505 3.

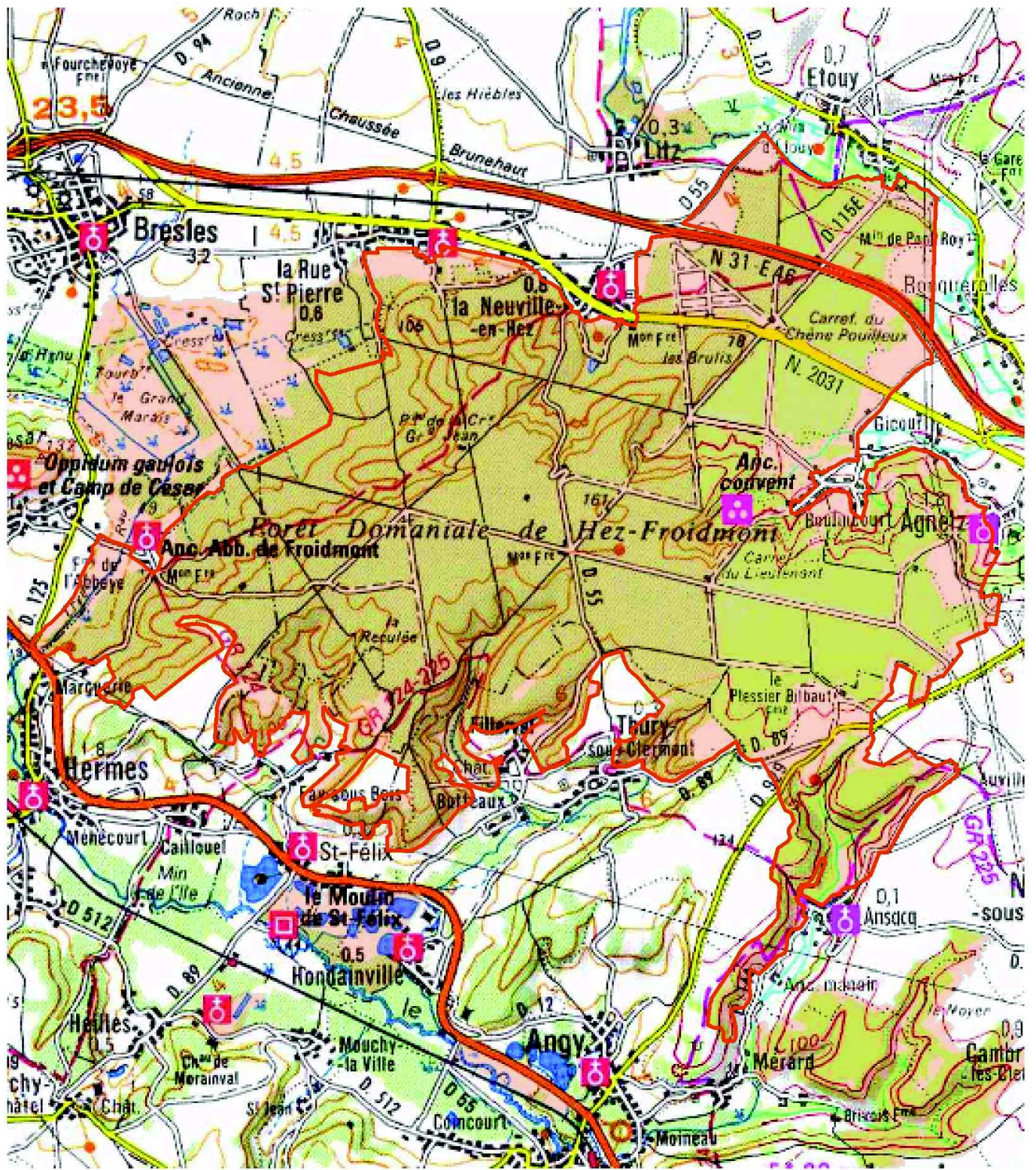
Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



	<p>Délimitation de l'ENS</p>	<p>020000 m</p>		
--	------------------------------	-----------------	--	--

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Les forêts et les lisières thermocalcicoles

Espèces végétales remarquables

Le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)*, le Grémil bleu-rouge (*Lithospermum purpuro-coeruleum**), la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata**), l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes**), le Polygale chevelu (*Polygala comosa**) la Germandée des montagnes (*Teucrium montanum**), l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata**), l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides**), l'Anémone fausse-Renoncule (*Anemone ranunculoides*), le Fragon petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) ; Natura 2000 % couv. SR(1) Hêtraies du Asperulo-Fagetum 15 % C Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) 10 % C Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)(*sites d'orchidées remarquables)* 5 % C Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi* 1 % C Sources pétifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)* 1 % C Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* 1 % C

Espèces animales remarquables

Le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) ; la rare Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale, la Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France et en Picardie, le Léopard agile (*Lacerta agilis*) ; la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Martre des pins (*Martes martes*), les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*) ; Natura 2000 Invertébrés PR(2) Taupin violacé (*Limonsiscus violaceus*) C

Organisation, fonctionnement et état de conservation

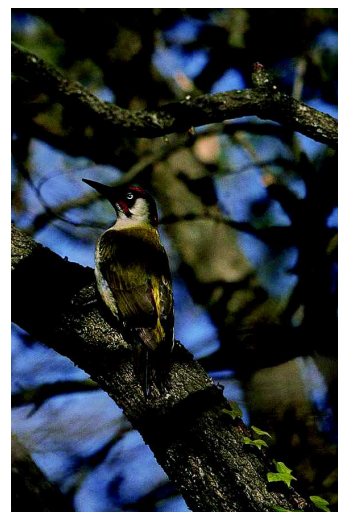
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Forêt privée : 4 Plans Simples de Gestion mis en place, couvrant 60% de la superficie.

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi